



Contremaître voirie

(1 poste contractuel 12 mois)

À propos de la Ville de Baie-Comeau

Faire partie de l'équipe de la Ville de Baie-Comeau, c'est avoir à cœur nos citoyens et penser au rayonnement de notre région. C'est également faire preuve d'équité, de transparence, de rigueur, de compétence et de respect.

Nous sommes fiers du service offert aux citoyens depuis 1937, nous désirons répondre de manière efficace, innovante et responsable aux besoins et aux aspirations de la population afin de bâtir une collectivité où tous peuvent s'épanouir!

À la Ville de Baie-Comeau, nous encourageons la diversité sous toutes ses formes et nous nous engageons à favoriser un environnement de travail inclusif et respectueux de toutes les différences.

Tu es à la recherche d'un nouveau défi stimulant ayant une portée régionale? Tu voudrais participer au rayonnement de la Ville de Baie-Comeau au sein d'une équipe dynamique? Voici ta chance. Nous cherchons une personne talentueuse telle que toi pour le poste de : **Contremaître voirie**.

Pourquoi travailler à la Ville de Baie-Comeau?

- Conciliation travail-famille
- Horaire de **40 h** sur 4 jours et demi ET un horaire d'été sur 4 jours
- Salaire entre **94 629 \$ et 103 987 \$** par année
- Contribution au rayonnement de la Ville de Baie-Comeau

Tes défis :

- Coordonner, organiser, diriger et contrôler les opérations effectuées par les équipes multidisciplinaires qu'elle supervise de son secteur.
- Superviser l'exécution des travaux donnés à contrat.
- Vérifier ou faire vérifier régulièrement l'état de la voie publique afin de déterminer le travail à exécuter.
- Vérifier ou faire vérifier régulièrement les services d'eau, la tuyauterie, les bornes-fontaines, les puisards et les regards d'égout, les stations de pompage et la machinerie.
- Déterminer les causes des problèmes techniques, des plaintes usuelles ou autres qui surviennent et prendre les mesures appropriées pour les résoudre.
- Répondre aux appels d'urgence et s'assurer de la présence du personnel nécessaire selon les circonstances.
- S'assurer que les travaux soient exécutés conformément aux mesures de sécurité réglementaires.
- Préparer les réquisitions relevant de son département, déterminer, au besoin, l'appropriation budgétaire et soumettre les formulaires pour approbation à la direction de service.



- Traiter et faire le suivi des rapports d'interventions, des avis de sinistres, des requêtes citoyennes et autres documents.
- Effectuer la garde de la Ville en dehors des heures de travail selon le calendrier établi.
- Prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé et la sécurité des employés en s'assurant avec une attention continue de l'utilisation quotidienne des techniques, du matériel et des processus adéquats.
- Supporter et remplacer le contremaître aqueducs et égouts à l'occasion.
- Superviser des employés.
- Participer à la planification, à l'élaboration et au suivi du budget.
- Participer aux processus de sélection et d'évaluations du rendement du personnel qui lui est confié et faire des recommandations de mesures disciplinaires à adopter.
- Procéder, en collaboration avec le Service des ressources humaines, au processus d'engagement du personnel sous sa responsabilité selon la politique de dotation en vigueur.

Ton bagage et tes forces :

En tant que **contremaître voirie**, tu pourras faire rayonner tes qualités et tes compétences, notamment grâce à :

- Un diplôme d'études collégiales (DEC) en génie civil ou toute autre formation jugée pertinente.
- 3 à 5 ans d'expérience reliée à la gestion des opérations d'exploitation et d'entretien de voirie et en gestion de personnel dans un environnement syndiqué ou toute autre expérience jugée pertinente.
- Une carte en santé et sécurité au travail sur les chantiers de construction (ASP).
- Une connaissance des techniques, des outils et des processus spécifiques au domaine de la voirie municipale.
- Une expérience de gestion en milieu syndiqué.
- Une maîtrise de la suite Microsoft Office (Word, Excel, Outlook).
- Un permis de conduire classe 5 valide.
- Des compétences en gestion de personnel.
- Une attestation d'études collégiales (AEC) contremaître en infrastructures urbaines (atout).
- Une certification OPA (programme de qualification de préposé à l'aqueduc) (atout).
- Une expérience en milieu municipal (atout).

POSTULE DÈS MAINTENANT!

Fais-nous parvenir ton CV ainsi que tes preuves scolaires à l'adresse suivante : rh@ville.baie-comeau.qc.ca en mentionnant le concours 25-30 **avant le 25 juin 2025 à 17 h.**

➤ <https://www.ville.baie-comeau.qc.ca/>

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront avisées par courriel ou par téléphone. Nous vous remercions de l'intérêt porté envers la Ville de Baie-Comeau.